

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

2025-2026

Nos formations



Scannez-moi

Toutes les informations sur notre site internet

A VOS CÔTÉS
pour construire
VOTRE avenir



L'École de Santé Publique de Nancy



NOTRE HISTOIRE

Depuis 1991, date de sa création, l'Ecole de Santé Publique s'emploie à former des professionnels de santé publique, médicaux et paramédicaux, grâce à un panel de formations qui suivent les évolutions des métiers de la santé, tout en s'appuyant sur des **outils pédagogiques innovants**, et en garantissant une **large ouverture à l'international** par des enseignements dispensés en e-learning.

NOS MISSIONS

Former ou renforcer les connaissances et compétences des professionnels de santé d'aujourd'hui et de demain, telle est la vocation de l'Ecole de Santé Publique. Face à l'émergence de nouveaux métiers en santé publique et en épidémiologie, l'Ecole de Santé Publique adapte continuellement son offre de formation.

NOS FORMATIONS

L'Ecole de Santé Publique propose une **filière de formation complète** pour l'intervention et la recherche en santé publique : **Licence – Master – Doctorat**, délivrant des diplômes nationaux contrôlés par l'Etat. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants universitaires et de professionnels de terrain, tous experts dans les domaines couverts par nos formations. D'autres formations sont également proposées.

NOS ATOUTS

pour mieux
VOUS
accompagner



LE E-LEARNING

Nos enseignements sont dispensés en **e-learning, synchrone et asynchrone**, avec un **accompagnement tutoré** en distanciel, ce qui facilite l'apprentissage des apprenants étrangers. Les professionnels peuvent également suivre nos formations tout en poursuivant leur activité principale.

L'INTERRÉGIONALITÉ

La formation du Master Santé Publique est **co-accréditée par 5 universités** des régions du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté. L'équipe de formation est constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs des 5 universités, offrant ainsi une grande **complémentarité des domaines d'expertise** dans le champ de la santé publique.

DES PARTENARIATS ENRICHISSANTS

L'Ecole de Santé Publique travaille en étroite collaboration avec un **centre d'expertise**, le CESP et une **unité mixte de recherche**, l'UMR 1319 INSPIRE, Université de Lorraine, Inserm.

UNE OUVERTURE VERS L'APPRENTISSAGE

Toutes nos formations sont accessibles quel que soit le statut de l'apprenant, en **formation initiale** ou en **formation professionnelle continue**.

Dès la rentrée 2024, le parcours Ethique propose également sa **formation en alternance**. Les autres parcours suivront.

L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES

Les enseignements ont été construits à partir des **référentiels métiers, nationaux et internationaux** en Sciences de la Santé et Santé Publique, afin de correspondre aux compétences attendues sur le terrain pour les professionnels formés.

L'École de Santé Publique

En chiffres



Près de 500 apprenants de plus de 50 pays chaque année



Plus de 100 enseignants et référents pédagogiques



Une équipe administrative de 13 personnes



Une co-accréditation du Master avec 5 universités du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté



26 laboratoires d'accueil pour les stagiaires en Master 2



OFFRE DE FORMATION

Pré-requis BAC+2

Pré-requis BAC+3

LICENCE 3

Sciences pour la Santé



Parcours Santé Publique

MASTER 1

Santé Publique



3 parcours au choix

PPS

Prévention et Promotion de la Santé

ERCE

Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation

Ethique

Ethique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies



Présentiel



E-learning

LICENCE-MASTER-DOCTORAT

Entrée de droit en M2 pour les titulaires du M1 Santé Publique
Soumis à conditions pour les autres Masters

Soumis à conditions pour les titulaires du M2 Santé Publique, parcours PPS, et pour les autres Masters

MASTER 2

Santé Publique



selon le parcours

PPS

4 orientations

- Intervention en Promotion de la Santé (IPS)
- Actions et Organisations en Soins Primaires (AOSP)
- Intervention Santé Environnement (ISE)
- Recherche en Promotion de la Santé (RPS)

ERCE

3 orientations

- Méthodologie en Epidémiologie et Recherche Interventionnelle (MERI)
- Recherche Clinique : Investigation et Responsabilité scientifique (RCIR)
- Promotion et coordination d'Etudes Cliniques (PREC)

Ethique

DOCTORAT

Sciences de la Vie et de la Santé



Ecole Doctorale Biologie, Santé et son Environnement



LICENCE 3 SCIENCES POUR LA SANTÉ

Parcours Santé Publique

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Cédric Baumann



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Formation initiale : étudiants titulaires d'une L2 (Sciences pour la santé ou Sciences du vivant) ou d'un diplôme équivalent (étudiants titulaires d'un DUT ou d'un autre titre équivalent, désireux de se réorienter).

Formation professionnelle continue : salariés ou indépendants qui souhaitent se réorienter professionnellement ou professionnels travaillant dans le domaine de la santé publique et souhaitant suivre une formation diplômante de niveau Bac +3.

Les professionnels qui souhaitent intégrer cette licence dans le cadre de la formation professionnelle continue doivent avoir une formation initiale de Bac+2 ou équivalent et/ou justifier d'une expérience professionnelle (VAP : Validation des Acquis Professionnels) dans le champ de la santé publique.



COMPÉTENCES VISÉES



Être capable de :

- > **Décrire** les différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet dans le champ de la santé publique et de la promotion de la santé.
- > **Mobiliser** les connaissances et les principes fondamentaux dans le cadre d'une action en santé publique.
- > **Utiliser** les principaux outils d'investigation en santé publique.



LES DÉBOUCHÉS

À l'issue de la Licence 3, les étudiants peuvent travailler, en tant que chargé(e) de projet en prévention et promotion de la santé (associations, réseaux de santé...), chargé(e) de missions (collectivités locales), chargé(e) ou technicien(ne) d'étude en santé publique (entreprises, établissements de soins et/ou de recherche...).

Les étudiants titulaires de la Licence 3 peuvent également postuler au Master Santé Publique, au Master MOSSS (Master des organisations du secteur sanitaire et social) ou au Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours sciences et techniques médico-sociales.

La Licence 3 permet enfin de se présenter à des concours de la fonction publique (catégorie A).



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION



Les enseignements sont dispensés exclusivement en **distanciel** (synchrones par le biais de visioconférences et asynchrones sur la plateforme ARCHE).

Les UE peuvent être évaluées soit en contrôle continu intégral, soit en contrôle terminal à Nancy uniquement, soit les deux.

LE PROGRAMME

LICENCE 3 - 60 CRÉDITS ECTS			
Semestre 5		Semestre 6	
OUTILS DOCUMENTAIRES, SCIENTIFIQUES, GESTION DES DONNÉES	6 ECTS	SCIENCES APPLIQUÉES	6 ECTS
QUALITÉ ET DROIT DU TRAVAIL	3 ECTS	RISQUES PROFESSIONNELS, ENVIRONNEMENTAUX ET MATÉRIOVIGILANCE	3 ECTS
DÉTERMINANTS EN SCIENCES POUR LA SANTÉ	6 ECTS	INTERNATIONALISATION EN SCIENCES POUR LA SANTÉ	3 ECTS
OUTILS EN SCIENCES POUR LA SANTÉ	3 ECTS	ACTION ÉVALUATION EN SANTÉ PUBLIQUE	6 ECTS
LANGUES ÉTUDE CRITIQUE D'ARTICLES	3 ECTS	ÉCONOMIE DE LA SANTÉ	3 ECTS
SANTÉ DES POPULATIONS ET POLITIQUES SOCIALES	6 ECTS	STAGE ET VIE EN ENTREPRISE	9 ECTS
APPROCHES SOCIO-PSYCHOLOGIQUES DE LA SANTÉ	3 ECTS		

Le Master Santé Publique

RESPONSABLE : Cédric Baumann

PRÉSENTATION

La Santé Publique, KESAKO ?

Pour les uns, la Santé Publique est une science, pour les autres elle est une discipline, pour tous elle aborde la santé de façon collective et dans toutes ses dimensions (physique, mentale, sociale) avec pour finalité d'améliorer l'état de santé de la population en l'impliquant à tous les niveaux de la démarche de Santé Publique. Sa philosophie repose sur l'anticipation, la compréhension des phénomènes observés, l'élaboration d'actions ciblées et l'évaluation des solutions mises en œuvre.

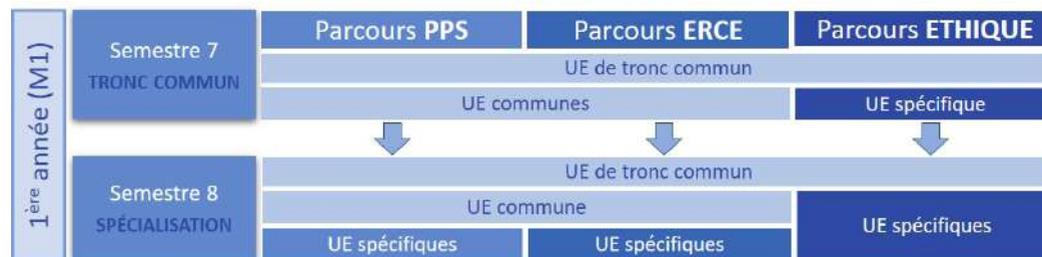
Le Master Santé Publique forme aux métiers de la recherche clinique et épidémiologique, de l'ingénierie de projet en prévention et promotion de la santé et permet d'enrichir la réflexion éthique des professionnels de santé face aux problématiques sanitaires auxquels peut être confrontée la population.



La formation

3 PARCOURS

- ➔ **PPS** Prévention et Promotion de la Santé
- ➔ **ERCE** Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation
- ➔ Éthique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies

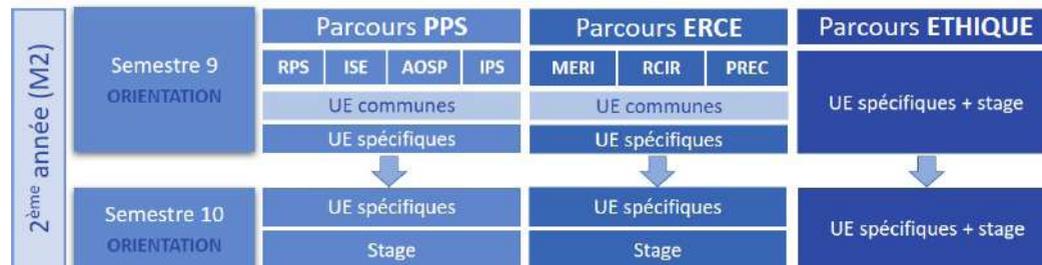


Le parcours **PPS** propose **4 orientations** en Master 2 :

- **IPS** Intervention en Promotion de la Santé
- **AOSP** Actions et Organisations en Soins Primaires
- **ISE** Intervention Santé Environnement
- **RPS** Recherche en Promotion de la Santé

Le parcours **ERCE** propose **3 orientations** en Master 2 :

- **MERI** Méthodologie en Épidémiologie et Recherche Interventionnelle
- **RCIR** Recherche Clinique : Investigation et Responsabilité scientifique
- **PREC** Promotion et coordination d'Études Cliniques



BAC+4



MASTER 1 SANTÉ PUBLIQUE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Cédric Baumann



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Le Master est ouvert aux candidats issus des disciplines de la santé, du médico-social ou social, de l'ingénierie, de la qualité, du droit, des sciences humaines et sociales, de l'administration...



Formation initiale : étudiants ayant un niveau licence 3 ou équivalent (VAP : Validation des Acquis Professionnels - correspondant à 180 crédits) possédant une formation en sciences de la santé et/ou du vivant, ou dans le domaine de l'intervention et du social.

Formation professionnelle continue : professionnels actifs dans le champ de la santé publique, possédant un diplôme de niveau licence 3 minimum.

Le Master 1 parcours Ethique est accessible en formation par alternance ou en formation traditionnelle (formation initiale, reprise d'études et formation continue). Les candidats doivent être titulaires d'une licence, d'un diplôme d'État valant grade de licence ou d'une VAP/VAE.



LES OBJECTIFS

Acquérir des connaissances dans les champs de l'épidémiologie, de l'éthique en santé et de la promotion de la santé, selon le parcours choisi.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

Le Master 1 se déroule **exclusivement en e-learning**, quel que soit le parcours choisi. Un **tutorat à distance** est proposé pour chaque UE.

Les enseignements sont dispensés selon des modalités **synchrones** (visioconférences) et **asynchrones** (plateforme d'apprentissage en ligne ARCHE).

Les UE sont évaluées sous forme de contrôle continu intégral ou par un examen sur table exclusif ou selon des modalités mixtes, à Nancy, dans les villes de l'interrégion et dans les centres AUF à la fin de chaque semestre.



LE PROGRAMME

PPS Prévention et Promotion de la Santé

MASTER 1 - 60 CRÉDITS ECTS			
Semestre 7		Semestre 8	
CONCEPTS ET SAVOIRS DE BASE EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS	COMMUNICATION EN ANGLAIS	3 ECTS
PROTOCOLE D'INVESTIGATION EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS	STAGE D'INITIATION À LA RECHERCHE	6 ECTS
MÉTHODES D'INVESTIGATION QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	9 ECTS	GESTION DE PROJET	3 ECTS
STATISTIQUES DE BASE	9 ECTS	SYSTÈME ET POLITIQUE DE SANTÉ	6 ECTS
DOC ET COM	3 ECTS	DÉTERMINANTS ET LEVIERS D'ACTION EN SANTÉ	6 ECTS
DÉMARCHES QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET EN SP	3 ECTS	INTERVENTION ET ÉVALUATION EN SANTÉ PUBLIQUE	6 ECTS

ERCE Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation

MASTER 1 - 60 CRÉDITS ECTS			
Semestre 7		Semestre 8	
CONCEPTS ET SAVOIRS DE BASE EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS	COMMUNICATION EN ANGLAIS	3 ECTS
PROTOCOLE D'INVESTIGATION EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS	STAGE D'INITIATION À LA RECHERCHE	6 ECTS
MÉTHODES D'INVESTIGATION QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	9 ECTS	COMMUNICATION SCIENTIFIQUE - LECTURE CRITIQUE D'ARTICLES	6 ECTS
STATISTIQUES DE BASE	9 ECTS	RECHERCHE CLINIQUE ET ÉPIDÉMIOLOGIQUE	6 ECTS
DOC ET COM	3 ECTS	STATISTIQUES APPROFONDIES	9 ECTS
DÉMARCHES QUALITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET EN SP	3 ECTS		

Éthique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies

MASTER 1 - 60 CRÉDITS ECTS			
Semestre 7		Semestre 8	
CONCEPTS ET SAVOIRS DE BASE EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS	FONDAMENTAUX EN ÉTHIQUE 2	9 ECTS
PROTOCOLE D'INVESTIGATION EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS	FONDAMENTAUX EN ÉTHIQUE 3	9 ECTS
MÉTHODES D'INVESTIGATION QUANTITATIVES ET QUALITATIVES	9 ECTS	COMMUNICATION EN ANGLAIS	3 ECTS
FONDAMENTAUX EN ÉTHIQUE 1	15 ECTS	RECHERCHE ET EXPERTISE 1	6 ECTS
		STAGE	3 ECTS

BAC+5



MASTER 2 SANTÉ PUBLIQUE

Parcours Prévention et Promotion de la Santé

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS : Silvia Rossi



4 orientations
au choix

- IPS** Intervention en Promotion de la Santé
- AOSP** Actions et Organisations en Soins Primaires
- ISE** Intervention Santé Environnement
- RPS** Recherche en Promotion de la Santé

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Formation initiale : étudiants ayant un niveau BAC+4, titulaires d'un M1 en santé publique ou en sciences sociales, ou équivalent (VAP : Validation des Acquis Professionnels - correspondant à 180 crédits).

Formation professionnelle continue : professionnels de niveau BAC+4, actifs dans le champ de la santé publique, souhaitant approfondir leurs connaissances et acquérir les outils méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre d'une intervention dans les champs de la promotion de la santé, de l'environnement et de la recherche dans les champs cités.



COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- > **Identifier** les leviers favorables à la santé pour agir sur ces derniers dans le respect des politiques, des valeurs éthiques, et compte tenu des contraintes économiques et sociales actuelles
- > **Élaborer, implanter et évaluer** une intervention en promotion de la santé
- > **Gérer et piloter** un projet dans le respect des objectifs et de la qualité
- > **Recueillir, analyser et synthétiser** des données quantitatives et qualitatives pour produire et documenter l'intervention
- > **Valoriser** les données et les résultats issus de l'intervention et de l'évaluation.



LES DÉBOUCHÉS

Cette formation vise à former :

- des chefs de projets, des responsables de structures et de services, et des experts compétents et performants en santé publique et promotion de la santé, capables d'intégrer les structures publiques territoriales, nationales et internationales, les associations, les entreprises du secteur.

- des ingénieurs d'études capables d'intégrer les organismes de recherche, ainsi que des praticiens de santé publique compétents en recherche évaluative, si l'orientation RPS est choisie.

L'orientation RPS du parcours permet de poursuivre par un doctorat d'université.



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION



La formation se déroule de mi-septembre à juin, en **e-learning**. Un **tutorat à distance** est proposé pour chaque UE. L'enseignement est complété par deux sessions de regroupement en présentiel, à Nancy (une à chaque semestre). Les enseignements sont dispensés selon des modalités synchrones (visioconférences) et asynchrones (plateforme d'apprentissage en ligne ARCHE).

Les UE sont évaluées sous forme de contrôle continu intégral ou par un examen sur table exclusif ou selon des modalités mixtes, à Nancy, dans les villes de l'interrégion et dans les centres AUF à la fin de chaque semestre.

LE PROGRAMME

PARCOURS PPS MASTER 2 - 60 CRÉDITS ECTS							
Semestre 9							
DÉMARCHE D'INVESTIGATION EN PROMOTION DE LA SANTÉ						6 ECTS	
CONDUITE DE PROJET EN MILIEU COMPLEXE						6 ECTS	
DÉMARCHE PARTICIPATIVE EN SANTÉ						6 ECTS	
COMMUNICATION EN SANTÉ PUBLIQUE						3 ECTS	
Orientation RPS		Orientation ISE		Orientation AOSP		Orientation IPS	
MÉTHODES D'INVESTIGATION QUALITATIVES AVANCÉES	3 ECTS	ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	6 ECTS	POLITIQUES DE SANTÉ EN SOINS PRIMAIRES	3 ECTS	DÉMARCHES INNOVANTES EN SANTÉ PUBLIQUE	3 ECTS
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE	3 ECTS	ÉPIDÉMIOLOGIE APPLIQUÉE À L'ENVIRONNEMENT	3 ECTS	INITIATION À LA RECHERCHE PLURIPROF. EN SOINS PRIMAIRES	3 ECTS	ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ET ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT	6 ECTS
SURVEILLANCE SANITAIRE	3 ECTS			COMMUNICATION AU SERVICE DE PROJETS DE PRÉVENTION EN SP	3 ECTS		
Semestre 10							
STAGE							30 ECTS

BAC+5



MASTER 2 SANTÉ PUBLIQUE

Parcours Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS : Nelly Agrinier



3 orientations au choix

- MERI** Méthodologie en Epidémiologie et Recherche Interventionnelle
- RCIR** Recherche Clinique : Investigation et Responsabilité scientifique
- PREC** Promotion et coordination d'Etudes Cliniques

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Formation initiale : étudiants ayant un niveau BAC+4, titulaires d'un M1 en santé publique ou en sciences sociales, étudiants du Cursus Santé ayant validé 30 crédits ECTS de M1, ou équivalent (VAP : Validation des Acquis Professionnels - correspondant à 180 crédits).

Formation professionnelle continue : professionnels de niveau BAC+4, actifs dans le champ de la santé publique, souhaitant approfondir leurs connaissances et acquérir les outils méthodologiques nécessaires, soit à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une intervention en population générale ou en population de patients, soit à l'ingénierie de projets de recherche clinique et épidémiologique.



COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- > **Concevoir** et **mettre en œuvre** des projets épidémiologiques de recherche clinique et d'évaluation
- > **Préparer** un protocole pour un type d'étude approprié jusqu'à l'interprétation des résultats
- > **Produire** des travaux compétitifs.



LES DÉBOUCHÉS

Cette formation vise à former :

- des chefs de projets ou ingénieurs d'études
- des chercheurs capables d'intégrer les organismes français et européens de la recherche
- des cliniciens capables de mettre en œuvre les méthodes de la recherche clinique, et d'en interpréter les résultats
- des professionnels de santé publique compétents en recherche évaluative, évaluation des risques, et des scientifiques produisant des travaux compétitifs au sein d'équipes reconnues. Elle permet également de poursuivre vers un doctorat d'université pour ceux qui envisagent une carrière de chercheur, d'enseignant-chercheur, ou de médecin enseignant-chercheur.



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

La formation se déroule en **présentiel**, sous forme de sessions dans les villes de l'interrégion (Nancy, Strasbourg, Besançon, Dijon et Reims). Un **tutorat à distance est proposé pour certaines UE** disponibles sur la plateforme en ligne.

Les UE sont évaluées sous forme de contrôle continu sur table, dans la ville de l'interrégion qui accueille la session en présentiel et d'un contrôle terminal en fin de semestre 10.

LE PROGRAMME

PARCOURS ERCE MASTER 2 - 60 CRÉDITS ECTS			
Semestre 9			
MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE			6 ECTS
COMMUNICATION SCIENTIFIQUE			3 ECTS
GESTION DE PROJET			3 ECTS
ÉPIDÉMIOLOGIE ANALYTIQUE APPROFONDIE			3 ECTS
ÉPIDÉMIOLOGIE ÉVALUATIVE APPROFONDIE			6 ECTS
Orientation MERI		Orientation RCIR	Orientation PREC
BIostatistiques Avancées	3 ECTS	Réglementation et Bonnes Pratiques en Recherche Clinique	
Évaluation Économique des Actions de Soins et de Prévention		3 ECTS	Surveillance Sanitaire
			Communication en Santé Publique
			3 ECTS
1 UE optionnelle		1 UE optionnelle	
Initiation aux Méthodes Bayésiennes			3 ECTS
Surveillance Sanitaire			3 ECTS
Méta-Analyse			3 ECTS
Mesure de la Santé Perçue			3 ECTS
Méthodes d'Investigation Qualitatives Avancées	3 ECTS		
Semestre 10			
STAGE			30 ECTS

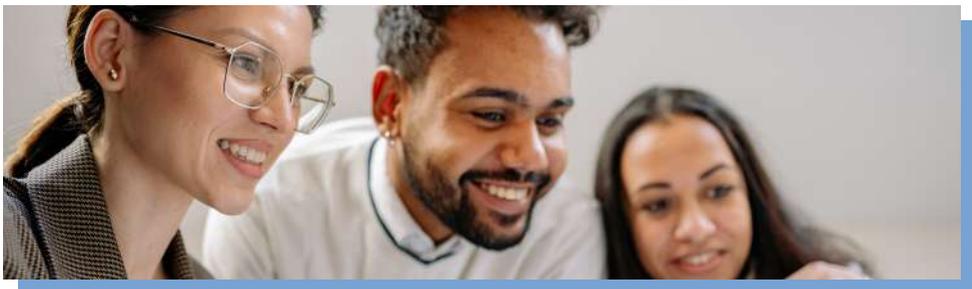
BAC+5



MASTER 2 SANTÉ PUBLIQUE

Parcours Ethique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS : Frédérique Claudot



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Le Master 2 parcours Ethique est ouvert aux personnes ayant validé les Unités d'Enseignement fondamentales du Master 1 par la voie du Master 1, ou de capitalisation des Diplômes Universitaires en éthique de l'École de Santé Publique ou d'Open badges.

Le Master 2 parcours Ethique est accessible en formation par alternance ou en formation traditionnelle (formation initiale, reprise d'études et formation continue). Les candidat(e)s doivent être titulaires d'une licence, d'un diplôme d'État valant grade de licence ou d'une VAP/VAE.



COMPÉTENCES VISÉES

Être capable de :

- > **Acquérir** les savoirs, théories et concepts fondamentaux de l'éthique et **s'initier** aux développements contemporains de la discipline (éthiques du soin et du médico-social, éthiques en santé publique, éthiques environnementales, éthiques des nouvelles technologies),
- > **Connaître, distinguer** et **savoir appliquer** les principales méthodes en éthique,
- > **Construire** une réflexion éthique structurée sur des enjeux pratiques,
- > **S'initier** à la recherche et à la conduite de projet en éthique,
- > **Mettre en place** et **évaluer** des instances favorisant la réflexion éthique pluridisciplinaire.



LES DÉBOUCHÉS

Cet apprentissage forme à la réflexion éthique et à l'éthique pratique. Les apprenants deviennent des spécialistes en éthique capables d'élaborer et mettre en œuvre des politiques d'éthique, d'intégrer et d'animer des instances éthiques, d'adopter un rôle de conseil en éthique.

Ils et elles apportent leur expertise au sein des établissements sanitaires, établissements médico-sociaux et sociaux, administrations publiques, collectivités territoriales, organisations internationales, institutions de recherche et enseignement, entreprises (laboratoires pharmaceutiques, fabricants de dispositifs médicaux, de nouvelles technologies), sociétés savantes, associations ...



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION

Les enseignements sont dispensés selon des modalités **synchrones** (séminaires en visioconférence) et **asynchrones** (plateforme d'apprentissage en ligne ARCHE). Les cours et les évaluations se déroulent intégralement à distance.

LE PROGRAMME

PARCOURS ETHIQUE MASTER 2 - 60 CRÉDITS ECTS			
Semestre 9		Semestre 10	
FONDAMENTAUX EN ÉTHIQUE 4	12 ECTS	APPROFONDISSEMENT EN ÉTHIQUE 2	15 ECTS
APPROFONDISSEMENT EN ÉTHIQUE 1	6 ECTS	RECHERCHE ET EXPERTISE 3	9 ECTS
RECHERCHE ET EXPERTISE 2	9 ECTS	STAGE	6 ECTS
STAGE	3 ECTS		



DOCTORAT

Mention Sciences de la Vie et de la Santé



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

L'inscription au Doctorat est ouverte à **toute personne titulaire d'un Master d'une filière recherche**. En l'absence d'un Master d'une filière de recherche, et par dérogation, cette inscription est également ouverte à des personnes titulaires d'un autre Master, et pouvant justifier d'études et de travaux de recherche acceptés pour publication. Le nombre de nouveaux candidats est limité au regard des capacités d'accueil des laboratoires de recherche.



LES OBJECTIFS

Le Doctorat d'Université forme des futurs chercheurs et enseignants-chercheurs.

La formation doctorale à l'Université de Lorraine a pour but de **faire acquérir aux doctorants des compétences** utiles à leur travail de jeune chercheur et à la poursuite de leur carrière, dans et hors secteur académique.

LES DÉBOUCHÉS

Les multiples compétences acquises lors du Doctorat sont très prisées sur le marché du travail et offrent des débouchés en tant que :

- chercheur,
- enseignant-chercheur,
- chargé de recherche,
- expert ou chargé de projet au sein d'organisations nationales ou internationales, ...



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le travail de recherche s'effectue **en présentiel** dans un laboratoire de recherche labellisé sous la responsabilité d'un directeur de recherche.

La durée recommandée de préparation d'une thèse est de **trois années**.

Les doctorants doivent valider durant leur cursus au minimum 30 crédits obtenus en valorisant des activités pratiques ou en suivant des formations spécifiques réparties selon un système en trois volets

- Valorisation scientifique
- Accompagnement de la thèse
- Préparation à l'après-thèse.

L'INSCRIPTION

L'autorisation d'inscription définitive est prononcée par la Présidente de l'Université après accord de la Directrice de l'**Ecole Doctorale BioSE** (Biologie, Santé et son Environnement).



L'Ecole Doctorale BioSE regroupe la majorité des équipes de recherche travaillant dans le domaine de la biologie et de la santé, ce qui lui donne une transversalité thématique avec les autres écoles doctorales de l'Université de Lorraine. Le doctorat d'université est soutenu sous une mention unique : "Sciences de la Vie et de la Santé".

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES



Projet en promotion de la santé - PPS

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
Stéphanie Laplume

-  Accessible niveau BAC + 3 avec expérience dans le champ de la santé.
-  Permettre à des professionnels de santé d'acquérir une formation spécifique orientée vers la préparation et la planification de projets en promotion de la santé.
-  Enseignement en e-learning, d'octobre à mars.

Formation à la recherche clinique et épidémiologique - FORCE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE
Abdou Omorou

-  Accessible aux étudiants ayant validé leur deuxième cycle d'études en santé, aux professionnels de santé et aux étudiants issus des formations proposées par l'Université de Lorraine (Master 1 Santé Publique, DU RCISP).
-  Permettre aux professionnels et étudiants d'acquérir des connaissances générales de base en recherche épidémiologique et en recherche clinique. Il leur permet d'acquérir les compétences nécessaires à la compréhension, à la conception et à la préparation d'un projet de recherche dans le domaine de la recherche clinique et épidémiologique.
-  Enseignement en e-learning.



Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux - QESS

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES
Olivier Chéry
Francis Guillemin

-  Accessible niveau BAC + 2.
-  A pour objectif de permettre aux acteurs des établissements sanitaires et sociaux d'acquérir les compétences nécessaires pour entreprendre des activités d'évaluation, mettre en place des démarches qualité, et maîtriser les étapes de l'accréditation en vue de contribuer à sa mise en œuvre dans ces établissements.
-  Enseignement en présentiel (40 heures) et en e-learning

Coordination d'actions de santé publique en soins primaires - CSP2

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES
Cédric Baumann
Violaine Brunelli-Mauffrey

-  Accessible niveau BAC + 3 ou équivalent, aux professionnels de santé exerçant en soins primaires, médicaux et paramédicaux.
-  A pour objectif de former les professionnels de soins primaires à la méthodologie de projets territoriaux.
-  Enseignement distanciel synchrone et asynchrone (environ 100 heures). Un stage, équivalent à 50 heures, est à réaliser au 2ème semestre.

A noter que l'ouverture de ces formations est conditionnée à un nombre minimum de personnes inscrites

PRÉPARATION AU CONCOURS

AGRÉGATION DE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : Stéphanie Laplume



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette préparation est accessible aux :

- Enseignants titulaires (LT ou LP, établissement public ou privé) de Sciences et Techniques Médico-Sociales (concours externe et interne).
- Etudiants de Master 2 ou titulaires d'un Master 2 dans les disciplines en lien avec les contenus du concours : Sciences sociales, Santé publique, Sciences politiques, AES (concours externe).

Elle exige des connaissances larges dans le domaine sanitaire et social, de niveau de master 2 minimum.

Attention : le concours n'est ouvert qu'aux personnes de nationalité française ou ressortissantes d'un Etat membre de l'Union Européenne, d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, de la principauté d'Andorre, de la Confédération Suisse ou de la principauté de Monaco.



LES OBJECTIFS



Cette formation permet de **se préparer aux épreuves écrites et orales du concours de l'agrégation de Sciences Médico-Sociales** (interne ou externe, selon les années). Son but est d'amener les agrégatifs à développer leur analyse des publics, des problèmes sociaux et de santé et des politiques publiques mises en œuvre.



MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉVALUATION



Enseignements **en présentiel à Nancy ou à distance, par webconférences**. Les interventions peuvent être suivies en synchrone, avec possibilité d'interagir avec l'intervenant et en asynchrone, avec enregistrement de la conférence.
Deux jours en présentiel pour tous ont lieu à Nancy au cours du premier semestre.

Pour les admissibles au concours de l'agrégation, des entraînements aux épreuves orales d'admission sont proposés sur site, à Nancy.

LE PROGRAMME

La formation compte maximum 55h pour la préparation des épreuves d'admissibilité et des épreuves d'admission. A cela s'ajoutent les entraînements et le temps de travail personnel.

Elle comporte :

- > des apports méthodologiques (méthodologie des épreuves pour le concours interne et externe en fonction du ou des concours ouverts),
- > des conférences thématiques (par des professeurs d'université, des maîtres de conférences, des professeurs agrégés de SMS, des acteurs du champ sanitaire et social),
- > des sujets d'entraînements avec une correction personnalisée,
- > un accès à la plate-forme ARCHE, avec des ressources documentaires (textes officiels, enregistrement des conférences, bibliographies, rapports publics...), avec possibilité d'échanges sur un forum,
- > un accès à certains cours en santé publique dispensés par l'Ecole de Santé Publique (UL),
- > un accès aux ressources en ligne de la Bibliothèque universitaire.

Modalités pratiques



Pour s'inscrire

Quelle que soit la formation, la candidature se fait **exclusivement en ligne**.

Pour une candidature en **MASTER 1**, seules les candidatures faites sur le portail **Mon Master** seront prises en compte : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

IMPORTANT : Cette procédure ne s'applique qu'aux étudiants résidant en France. Les étudiants étrangers à procédure Campus France doivent impérativement déposer leur candidature en Master 1 via le portail eCandidat : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr/>

Pour toutes les **autres formations**, les candidatures passeront impérativement par le portail **eCandidat** : <https://ecandidat.univ-lorraine.fr/>

Attention ! le dépôt du dossier de candidature ne vaut pas inscription. Chaque dossier est examiné par une commission pédagogique chargée de statuer sur la suite réservée (acceptation, refus ou réorientation) et le candidat en est averti par e-mail.

En fonction de son statut, le candidat devra, au moment de l'inscription, s'acquitter des droits administratifs et des droits pédagogiques. Une contribution à la CVEC (Contribution Vie Etudiante et Campus) sera exigée pour tout étudiant en FI (formation initiale) ou en FPC sans prise en charge, pour son inscription administrative.

Les statuts

FORMATION INITIALE (FI)

Relève de la formation initiale toute personne qui a terminé ou interrompu son cursus de formation initiale depuis moins de 2 années universitaires. Un cursus initial est terminé à la fin de l'année de dernière inscription au diplôme principal après le baccalauréat.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)

> FPC AVEC PRISE EN CHARGE

Relève de la formation professionnelle continue avec prise en charge toute personne qui ne relève pas de la formation initiale et dont la formation est financée par l'employeur ou par un organisme.

> FPC SANS PRISE EN CHARGE

Relève de la formation professionnelle continue sans prise en charge toute personne qui ne relève pas de la formation initiale et qui finance elle-même sa formation.

L'ALTERNANCE

Depuis 2024, le parcours Ethique du soin, de la santé publique et des nouvelles technologies du Master Santé Publique propose sa formation en formation initiale, en formation professionnelle continue et en alternance. Les autres parcours PPS et ERCE suivront.

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Campus Brabois Santé
9, avenue de la Forêt de Haye
BP 20199
54500 Vandoeuvre-lès-Nancy

+ 33 (0) 3 72 74 61 96

medecine-esp-contact@
univ-lorraine.fr



Scannez-moi



Conception et réalisation Service Communication de l'ESP - 2025
Impression par l'Imprimerie Centrale de l'Université de Lorraine
© Crédits photos : Images libres de droit - Pexels/Pixabay

Toutes les informations sur notre site internet
www.medecine.univ-lorraine.fr/ecole-sante-publique/